II.6.10. Meuleudiguez Ar Merc'het hac ar Graguez, Pe respont da Chanson Poltret ar Merc'het hac imperfection ar Graguez, composet evit renta justiç d'ar virionez.

Ms. VI, p. 337-345.

Timbre : Var ton chanson an arc'hant.

Incipit : C'houi piou benac voe qen hardi da zrouc comz eus ar merc'het,

Composition : 35 c. de 4 v. de 15 p.

Sujet.

Eloge des filles et des femmes, ou réponse à la chanson portrait des filles et imperfection des femmes, composée pour rendre justice à la vérité. Cet éloge aux jeunes filles et aux femmes mariées est un véritable hymne à la féminité. Dès le début, il répond à ses détracteurs : ce n'est pas parce qu'il y a une mauvaise herbe dans le jardin, qu'il faut condamner toutes les fleurs (c.4). S'il rend hommage à la femme en tant que mère (c. 7-10, puis c. 24), il l'honore aussi comme le « *chef d'œuvre de la Création* (c. 1, v. 3) », dans sa beauté (c. 17), comme dans ses vertus (c. 19-20). Dieu ne s'est-il pas arrêté ensuite (c. 18) ? « *Avouez donc, tous, hommes, qu'elles vous sont supérieures* » (c. 28).

Origine du texte.

Dans le manuscrit : signé A. Lédan.

Autres sources : ce texte est une réponse à deux chansons en **réalité *Guir bortret ar Merc'het hac ar Graguez*** et ***Imperfectionou ar Graguez***, qui furent éditées sur une même feuille volante par A. Lédan à deux reprises, dont une première fois vers 1815 (utilisation de la graphie /g'/). Le second texte avait déjà été imprimé par Pierre Guyon, à Morlaix, en 1788. Ces deux chansons fonctionnent sur le même mode : les compositeurs s'appuyaient sur les grands auteurs chrétiens, St Bernard, St Augustin, etc…, pour asseoir leur jugement négatif.

Alexandre Lédan et le texte.

Transcription : en 1843, au plus tôt (Voir II.6.8)

Impression(s) : Meuleudiguez ar Merc'het hac ar Graguez, pe Respont da Chanson Poltret **ar Merc'het hac Imperfection ar Graguez, Composet evit renta justiç d'ar virionez**. Var ton Chanson an arc'hant. - **Constanç daou c'halant separet**. Var un ton anavezet. - in-12, 8 p. - 1 éd. : ty/trav. - Bai. M7. Cette feuille volante est absente des catalogues de 1834 et 1836. Par contre le premier titre apparaît dans le catalogue des œuvres de Lédan de juin 1842, preuve que la chanson était imprimée à cette date.

Mise en valeur : Chansons bretonnes (1854).

Impressions postérieures sur feuilles volantes (ou édition populaire). Non répertorié.

Versions collectées. Catalogue Malrieu, non répertorié.